

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA MAYENNE
Département : Santé Publique et Environnementale

Dossier suivi par : Gérard Grousseau
Tél. : 02 49 10 47 82
Mél. : ars-dt53-sspe@ars.sante.fr

La Déléguée territoriale de la Mayenne,

à

DDT de l'Ille et Vilaine

Laval, le 31 juillet 2019

**Objet : projet CTMA - DIG BV Vilaine Amont 2020-2026 à VITRE soumis à autorisation
environnementale**

Refer. : AEU_35_2019_52_CTMA - DIG BV Vilaine Amont 2020-2026 à VITRE_35-2019-00092

Vous m'avez transmis pour avis le dossier de demande d'autorisation, déposé par le Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Vilaine amont concernant l'opération visée en objet.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'émetts un avis favorable à ce dossier qui n'appelle aucune observation de notre service.

Pour la déléguée territoriale,
La responsable du département
Santé Publique et Environnementale



Gaëlle DUCLOS